

Destinataires :

- Sociétés coopératives d'Hlm
- Conseil Fédéral, pour information

Circulaire n°22-0091

Objet : L'épargne salariale responsable

Paris, le mardi 13 septembre 2022

Madame la Directrice générale, Monsieur le Directeur général,

La Fédération œuvre depuis quelques années pour vous accompagner dans la construction d'une politique visant à l'amélioration de votre marque employeur. Les actions menées dans ce cadre poursuivent 3 objectifs précis : attirer, valoriser, fidéliser. Le Club'RH, qui regroupe tout collaborateur ou collaboratrice de Coop'HLM chargé des ressources humaines, est le lieu d'échanges et de co-construction de ces actions.

L'épargne salariale peut constituer un outil efficace et utile pour renforcer l'attractivité des coopératives et la fidélisation de leurs salariés. La Fédération souhaite approfondir ce sujet et vous invite à participer à deux initiatives :

- La première est de répondre à une **enquête** pour connaître vos pratiques en matière d'épargne salariale. Cette enquête est conçue pour être renseignée en 5 minutes et est accessible jusqu'au 7 octobre inclus, à l'adresse suivante : [Lien vers l'enquête](#) ;
- Les résultats de cette enquête suivi d'un échange sur vos pratiques et sur l'opportunité de créer un dispositif collectif coopératif en matière d'épargne salariale vous seront proposés au travers d'une **journée de travail** prévue le **mardi 15 novembre** à Paris. L'inscription à cette réunion est ouverte jusqu'au 9 novembre inclus sur le site de la Fédération (www.hlm.coop – Espace Adhérents – L'Agenda).

Souhaitant que cette initiative puisse faire écho à vos préoccupations, je vous prie de croire, Madame la Directrice générale, Monsieur le Directeur général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Vincent Lourier
Directeur